

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« SO.TE.TEL »

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Wadi TRABELSI (Le Groupement :Auditing, Advisory, Assistance & Accounting / Consulting & Financial Firm).

BILAN

arrêté au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 627 285	9 919 933
Immobilisations incorporelles		1 006 986	943 887
Moins : amortissements		-944 716	-943 887
		62 270	0
Immobilisations corporelles	A-1	28 273 792	28 485 315
Moins : amortissements		-19 416 165	-19 422 847
		8 857 627	9 062 468
Immobilisations financières	A-2	1 010 614	1 007 464
Moins : provisions		-303 226	-150 000
		707 389	857 464
Autres actifs non courants	A-3	715 450	1 127 855
Moins : provisions		-688 070	-672 407
		27 380	455 447
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 654 666	10 375 380
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 850 440	4 195 856
Moins : provisions		-683 516	-791 778
	A-4	4 166 924	3 404 077
Clients & comptes rattachés		43 359 937	50 760 407
Moins : provisions		-7 522 294	-6 739 249
	A-5	35 837 643	44 021 158
Autres actifs courants		10 969 777	10 228 827
Moins : provisions		-205 919	-25 049
	A-6	10 763 857	10 203 778
Placements et autres actifs financiers		59 433	57 628
Moins : provisions		0	0
	A-7	59 433	57 628
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	4 082 326	2 452 342
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		54 910 184	60 138 984
TOTAL DES ACTIFS		64 564 850	70 514 364

BILAN

arrêté au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 996 871	1 972 467
Autres capitaux propres		932 551	1 202 128
Résultats reportés		5 614	-3 833 539
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		26 119 036	22 525 055
Résultat de l'exercice	P-2	-3 119 116	4 045 857
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		22 999 919	26 570 912
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P-3-1	1 951 744	3 376 659
Provisions	P-3-2	461 935	642 644
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 413 679	4 019 304
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	22 660 049	18 062 223
Autres passifs courants	P-5	14 421 072	18 510 211
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	2 070 131	3 351 714
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		39 151 252	39 924 148
TOTAL DES PASSIFS		41 564 931	43 943 452
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 564 850	70 514 364

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 Décembre 2019
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2019	31/12/2018 Retraité	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1			
Ventes, travaux & services	R-1-1	43 805 130	47 035 970	47 035 970
Autres produits d'exploitation		1 525 686	2 147 742	255 758
Total des produits d'exploitation		45 330 816	49 183 711	47 291 728
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2			
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	23 850 414	24 310 233	24 310 233
Services extérieurs				3 442 598
Charges de personnel	R-2-2	14 321 355	13 159 487	13 159 487
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	3 261 201	4 092 645	2 326 946
Autres charges d'exploitation	R-2-4	5 209 594	4 379 267	941 976
Total des charges d'exploitation		46 642 564	45 941 632	44 181 240
Résultat d'exploitation	R-3	-1 311 747	3 242 080	3 110 488
Charges financières nettes	R-3-1	-2 197 521	-1 651 820	-1 806 031
Produits des placements	R-3-2	130 000	293 950	447 761
Autres gains ordinaires	R-3-3	380 776	996 252	1 122 937
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-20 182	-5 306	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-3 018 674	2 875 156	2 875 155
Impôt sur les bénéfices	R-4	-100 442	-104 380	-104 379
Résultat des activités ordinaires après impôt		-3 119 116	2 770 776	2 770 776
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			1 275 081	1 275 081
Résultats après modifications comptables		-3 119 116	4 045 857	4 045 857

(*) Les montants relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été retraités à des fins comparatives

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	60 799 647	53 671 476
Clients	59 348 935	51 994 438
Produits divers ordinaires	1 450 712	1 677 038
Décaissements	52 877 989	41 580 064
Fournisseurs	34 050 406	23 356 803
Personnel	11 434 080	10 210 613
Etat et collectivités publiques	5 130 757	5 337 060
Autres décaissements	2 262 746	2 675 588
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 921 658	12 091 412
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	346 000	296 965
Cessions d'Immobilisations	346 000	296 965
Décaissements	490 411	482 962
Acquisition immobilisations incorporelles		
Acquisition immobilisations corporelles	490 411	482 962
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-144 411	-185 997
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	2 742 237	1 200 000
Emprunts bancaires	2 742 237	1 200 000
Décaissements	8 185 049	7 395 629
Emprunts et Leasing	5 358 145	5 489 750
Dividendes et Jetons de présence	530 480	52 064
Avances à régulariser	12 935	3 691
Charges Financières	2 283 489	1 467 058
Souscription au capital Sotetel-Algérie		383 066
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-5 442 812	-6 195 629
Variation de la trésorerie	2 334 435	5 709 786
Trésorerie au début de l'exercice	1 747 891	-3 961 895
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 082 326	1 747 891

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2019

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la S.O.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la S.O.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la S.O.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

3. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Au cours de l'exercice 2019, la SOTETEL a procédé à un changement dans la présentation de certains postes des états financiers. Ainsi, la colonne comparative a été retraitée.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Durant le mois de mars 2020, la montée exponentielle de l'épidémie du COVID-19 a engendré un ralentissement de toute activité économique. Un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le Gouvernement Tunisien. Certaines d'ordre social visant à ralentir et limiter la diffusion du virus, d'autres d'ordre fiscal et général visant à protéger les entreprises, l'économie du pays des conséquences majeures de cette crise mondiale sans précédent.

Cette situation n'a pas d'impact sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019. Cependant, l'impact de cet évènement sur les états financiers de l'exercice 2020 ne peut pas être évalué à la date de la préparation de cette note.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2019 la somme de **8 857 627 DT** contre **9 062 468 DT** au 31/12/2018.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-19	V.N 31-12-18
- Terrains	1 420 010	-	1 420 010	1 420 010
- Constructions	8 108 473	-3 527 492	4 580 981	4 548 194
- Mat & Outillages	10 361 811	-9 596 326	765 485	925 637
- Mat de Transport	5 585 391	-3 870 334	1 715 057	1 864 042
- Autres Immobilisations	2 798 107	-2 422 013	376 094	304 585
Total	28 273 792	-19 416 165	8 857 627	9 062 468

A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **707 389 DT** au 31/12/2019 contre **857 464 DT** au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-19	V.N 31-12-18
- Actions libérées	1 007 464	303 226	704 238	857 464
- Dépôts et cautionnements	3 150	-	3 150	-
Total	1 010 614	303 226	707 389	857 464

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-19	V.N 31-12-18
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A T I	89 900	9	-	89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	-	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	130 000	6,5	-	130 000	130 000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA (sotetel Algérie)	383 064	49	153 226	229 838	383 064
Total	1 007 464		303 226	704 238	857 464

(1) La SRS est en cours de liquidation

A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2019 la somme de **27 380 DT** contre **455 447 DT** au 31/12/2018. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite)	412 404	2 062 022
Moins résorptions	-412 404	-1 649 618
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologique)	715 450	715 450
Moins résorptions	-688 070	-672 407
Totaux	27 380	455 447

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2019 un montant net de **4 166 924 DT** contre **3 404 077 DT** au 31/12/2018.

DESIGNATIONS	31/12/2019		V.N 31-12-19	V.N 31-12-18
	V. Brute	Dépréciations		
Matières premières	4 362 693	-683 516	3 679 177	2 824 677
Matières consommables	105 285		105 285	548 487
Fournitures	28 970		28 970	30 914
Pièces de rechanges	353 492		353 492	
Totaux	4 850 440	-683 516	4 166 924	3 404 077

A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales après provisions s'élèvent au 31/12/2019 à **35 837 643 DT** contre **44 021 158 DT** au 31/12/2018. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Créances facturées	20 849 588	21 560 949
- Créances retenues de garantie	6 696 357	7 411 372
- Créances à facturer	15 813 992	21 788 086
Totaux des créances avant provisions	43 359 937	50 760 407
Provisions pour créances douteuses	-7 522 294	-6 739 249
Totaux des créances après provisions	35 837 643	44 021 158

A-6 Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2019 un solde de **10 763 857 DT** contre **10 203 778 DT** au 31/12/2018. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Personnel, avances et acomptes	210 994	198 706
- Organismes représentant le personnel	78 800	61 191
- T F P à récupérer	256 437	353 033
- Débiteurs divers	557 141	344 585
- Crédit d'impôts	9 130 077	8 401 642
- Avances/acompte	51 078	471 030
- Charges constatées d'avance	605 050	398 640
- Compte d'attente actif	80 200	-
- Moins provisions	-205 919	-25 049
Totaux	10 763 857	10 203 778

A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2019 un solde débiteur de **59 433 DT** contre **57 628 DT** au 31/12/2018. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	3/12/2018
- Placements (Actions Sicav)	10 807	10 684
- Régie d'avances et d'accréditifs	48 627	46 944
Totaux	59 433	57 628

A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2019 un solde débiteur de **4 082 326 DT** contre **2 452 342 DT** au 31/12/2018.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	3/12/2018
- Banques	4 007 462	2 385 257
- C C P	71 687	63 908
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	3 177	3 177
Totaux	4 082 326	2 452 342

P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **26 119 036 DT** au 31/12/2019 contre **22 525 055 DT** au 31/12/2018.

DESIGNATIONS	30/12/2019	31/12/2018
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	1 996 871	1 972 467
- Prime d'émission	784 974	1 054 674
- Autres capitaux propres	147 577	147 454
- Résultats reportés	5 614	-3 833 539
Totaux	26 119 036	22 525 055

P-1-1 Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1 424
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35,00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	57,53%

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2019 net d'impôts est déficitaire de **3 119 116 DT** contre un bénéfice de **4 045 857 DT** au 31/12/2018.

P-3-1 Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2019 la somme de **1 951 744 DT** contre **3 376 659 DT** au 31/12/2018.

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Emprunt BT (plan départ volontaire à la retraite)	490 907	1 472 725
- Emprunt leasing BT	461 870	281 385
- Emprunt leasing Attirai Bank	961761	1 622 549
- Dépôts et cautionnements reçue	37 206	-
Totaux	1 951 744	3 376 659

P-3-2 Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2019 la somme de **461 935 DT** contre **642 644 DT** au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Provisions pour risque fiscal	-	454 990
- Provisions risque fiscal Agence Lybie	150 000	150 000
- Provisions affaires contentieuses	48 320	37 654
- Provision pénalité de retard marché SNCFT	263 615	-
Totaux	461 935	642 644

P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2019 un solde de **22 660 049 DT** contre **18 062 223 DT** au 31/12/2018. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	9 542 046	10 140 416
- Fournisseurs "effets à payer"	9 493 499	6 940 647
- Fournisseurs "factures à établir"	3 624 504	981 160
Totaux	22 660 049	18 062 223

P-5 Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de **14 421 072 DT** au 31/12/2019 contre **18 510 211 DT** au 31/12/2018. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
Clients créditeurs :	947 363	1 516 366
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	679 054	1 248 057
- Personnel et comptes rattachés	2 557 502	2 350 498
- Etat et collectivités publiques	397 683	384 839
Retenues à la source à reverser	325 763	313 240
Autres impôts et taxes à payer	71 920	71 599
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	4 676 297	3 432 044
- Créditeurs divers (1)	5 112 317	10 108 554
- Dividendes et jetons de présence	729 910	717 910
Totaux	14 421 072	18 510 211

(1) Dont 2 357 869 DT au titre des travaux de sous-traitants réalisés et non facturés.

P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de **2 070 131 DT** au 31/12/2019 contre **3 351 714 DT** au 31/12/2018. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Concours bancaires	-	704 450
-Echéances à –d'un an	2 070 131	2 647 264
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	723 293	661 742
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	365 019	303 699
Echéances à moins d'un an (départ volontaire)	981 818	981 818
Echéances à moins d'un an (BT) de financement	0	700 005
Totaux	2 070 131	3 351 714

P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2019 est de **16 597 654 DT**.
Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Cautions provisoires	152 950	68 800
- Cautions définitives	12 924 747	11 984 855
- Cautions d'avances	994 076	946 716
- Cautions de garantie	2 478 922	3 748 572
- Cautions Douanières	46 960	210 334
Total	16 597 654	16 959 277

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2019 un solde de **45 330 816 DT** contre **49 183 711 DT** au 31/12/2018 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Ventes, travaux & services locaux	41 504 734	45 901 171
- Ventes, travaux & services à l'export	2 300 396	1 134 799
- Autres produits d'exploitation	1 525 686	2 147 742
Totaux	45 330 816	49 183 711

R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2019	31/12/2018	Variation
- RESEAUX D'ACCES	18 682 704	23 891 347	-5 208 643
- CORE & WIRELESS	10 100 290	8 967 016	1 133 274
- SERVICE CONVERGENTS	12 721 740	13 042 807	-321 067
- EXPORT	2 300 396	1 134 800	1 165 596
Totaux	43 805 130	47 035 970	-3 230 840

R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **46 642 564 DT** au 31/12/2019 contre **45 941 632 DT** au 31/12/2018, sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Achats consommés	23 850 414	24 310 233
- Charges de personnel	14 321 355	13 159 487
- Dotations aux amortissements et aux provisions	3 261 201	4 092 645
- Autres charges d'exploitation	5 209 594	4 379 267
Totaux	46 642 564	45 941 632

R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de **23 850 414 DT** au 31/12/2019 contre **24 310 233 DT** au 31/12/2018. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Achats consommés	15 438 121	16 462 197
- Achats de carburants et lubrifiants	858 456	714 684
- Charges de la sous-traitance	7 553 837	7 133 352
Totaux	23 850 414	24 310 233

R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2019 un montant de **14 321 355 DT** contre **13 159 487 DT** au 31/12/2018. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Salaires, compléments, indemnités & primes	11 961 549	10 827 917
- Charges sociales légales	2 359 806	2 331 570
Total	14 321 355	13 159 487

R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à **3 261 201 DT** contre **4 092 645 DT** au 31/12/2018. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 381 821	1 344 888
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	15 663	20 970
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	805 681	584 524
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	0	454 990
- Dotations aux résorptions des charges reportées	412 405	1 649 618
- Dotations aux provisions affaires contentieux	47 920	37 654
- Dotations aux provisions pour risque (pénalité de retard SNCFT)	263 615	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courants	180 871	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	153 226	-
Total	3 261 201	4 092 645

R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de **5 209 594 DT** au 31/12/2019 contre un montant de **4 379 267 DT** au 31/12/2018 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Loyers	121 901	98 656
- Primes d'assurances	336 247	337 232
- Communications et publicités	253 547	121 211
- Déplacement du personnel	149 545	149 700
- Formations du personnel	82 566	112 877
- Honoraires	215 962	219 365
- Location main d'œuvre	291 733	375 746
- Maintenance smart	1 224 439	975 364
- Etudes et expertises (pylônes GSM)	169 347	207 651
- Missions, réceptions, restauration	474 496	284 412
- Autres	69 770	70 845
- Entretien et réparations	451 195	301 238
- Dons et subventions au personnel	248 087	188 300
- Impôt, taxes et versements assimilés	1 058 592	861 994
- Charges diverses	62 166	74 677
Totaux	5 209 594	4 379 267

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de **1 311 747 DT** au 31/12/2019 contre un bénéfice de **3 242 080 DT** au 31/12/2018.

R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières arrêté au 31/12/2019 est de **2 197 521 DT** contre **1 651 820 DT** au 31/12/2018.

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce poste s'élève à **130 000 DT** au 31/12/2019 contre **293 950 DT** au 31/12/2018.

R-3-3 Autres Gains Ordinaires

Le solde de ce poste est de **380 776 DT** au 31/12/2019 contre **996 252 DT** au 31/12/2018.

R-3-4 Autres Pertes Ordinaires

Le solde de ce poste est de **20 182 DT** au 31/12/2019 contre **5 306 DT** au 31/12/2018.

R-4 Impôt sur le Résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Résultat comptable avant impôt	-3 018 674	2 875 156
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-100 442	-104 380
Résultat Net	-3 119 116	2 770 776

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2019 est positive de **2 334 435 DT** contre une variation positive de **5 709 786 DT** au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 921 658	12 091 412
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-144 411	-185 997
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-5 442 812	-6 195 629
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 334 435	5 709 786

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2019
(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018	CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	SOLDES	31/12/2019	31/12/2018
Ventes travaux & services	43 805 130	47 035 970	Coût de production	23 850 414	24 310 233	Marge sur Coût Matières	19 954 716	22 725 737
Marge sur Coût Matières	19 954 716	22 725 737	Autres charges externes	4 151 001	3 517 273	Valeur ajoutée brute	15 803 715	19 208 464
Valeur ajoutée brute	15 803 715	19 208 464	Impôts et taxes	1 058 592	861 994			
			Charges de personnel	14 321 355	13 159 487	Excédent brut d'exploitation	423 768	5 186 983
Excédent brut d'exploitation	423 768	5 186 983	Autres charges ordinaires	20 182	5 306			
Autres produits ordinaires	1 525 686	2 147 742	Charges financières	2 197 521	1 651 820			
Produits financiers	130 000	293 950	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 261 201	4 092 645			
Autres Gains ordinaires	380 776	996 252	Impôt sur les sociétés	100 442	104 380			
						Résultat des activités ordinaires	-3 119 116	2 770 776
Effet positif des modifications comptables		1 275 081						
Totaux	2 460 230	9 900 008	Totaux	5 579 346	5 854 151	Résultat net après modifications comptables	-3 119 116	4 045 857

Tableau des immobilisations et des amortissements

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTI IONS	MAT.DE CHANT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMAT.	AAI	LOGICIELS ORACLE	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2019	1 420 010	7 863 538	11 091 490	5 254 859	872 597	1 552 326	376 304	355 303	588 583		54 190	29 429 200
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2019		244 935	275 691	529 217	83 074	63 712			3 577	59 522		1 259 728
CESSIONS EN 2019			-1 005 370	-198 685	-35 385	-168 711						-1 408 151
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2019	1 420 010	8 108 473	10 361 811	5 585 391	920 286	1 447 327	376 304	355 303	592 160	59 522	54 190	29 280 777
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2019		3 315 344	10 165 853	3 390 818	853 779	1 320 749	376 304	355 303	588 583			20 366 733
DOTATIONS 2019		212 149	435 843	657 724	12 604	62 672			829			1 381 821
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2019			-1 005 370	-178 208	-35 385	-168 711						-1 387 674
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2019		3 527 493	9 596 326	3 870 334	830 998	1 214 710	376 304	355 303	589 412			20 360 880
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2019	1 420 010	4 580 980	765 485	1 715 057	89 288	232 617	0	0	2 748	59 522	54 190	8 919 897

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A)», arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 64 564 850 dinars, un déficit de 3 119 116 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 4 082 326 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL (S.A)» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1- La SOTETEL a engagé courant l'année 2019 un projet de migration de la Plateforme Oracle E-Business Suite vers une nouvelle plateforme.

La revue de la démarche de pilotage et de mise en œuvre de ce projet, a relevé plusieurs insuffisances relatives essentiellement à la documentation de la démarche de reprise adoptée et aux travaux de certification dynamique de la migration. En effet, l'assurance

du bon déroulement du projet de migration est faible en raison de l'absence de traçabilité et de manque de documentation sur ce projet.

Ainsi, et en absence d'une piste d'audit fiable, l'impact de ce projet sur les soldes d'ouverture et les opérations effectuées courant l'année 2019 avant la migration, ne peut être estimé de façon fiable.

- 2- Certaines procédures de comptabilisation se basent sur des informations envoyées par la direction technique et gérées en extra système Oracle. Cette démarche concerne essentiellement les comptes d'engagements et de régularisation de fin de période.

En absence de gestion de plusieurs attributs permettant le lettrage automatique, cette situation a alourdi la tâche de suivi et de justification de ces comptes.

Au 31/12/2019, plusieurs comptes, à l'instar des comptes « fournisseurs factures non parvenues » et des comptes « charge de sous-traitance », demeurent non justifiés. L'impact éventuel des travaux de justification et de fiabilisation de ces comptes, ne peut être déterminé à la date d'émission de notre rapport.

- 3- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 4 - « Evénements postérieurs à la date de clôture », la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 à laquelle la Tunisie fait face, risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société.

Ces événements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices futurs. A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière de la société ne peut pas être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 15 Juillet 2020

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »

- Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :
 - Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 31 013 DT en hors taxes.
 - Un immeuble sise à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 154 370 DT en hors taxes.

- Une surface d'une superficie de 40 m² d'un immeuble sise à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 10 949 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m² de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 8 255 DT en hors taxes.

2. Conventions avec la société « ATI »

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" pour un montant de 80 443 DT, dont 80 000 DT constatée au niveau du compte "factures à établir" depuis l'exercice 2015 et 443 DT constaté au niveau du compte « client » depuis 2010. Au 31/12/2019, cette créance est totalement provisionnée.

3. Conventions avec la société « SRS »

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2019 à concurrence de 7 002 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration en date du 19/03/2018 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
 - Une rémunération fixe nette mensuelle de 8 000 Dinars servie sur 12 mois révisée à 9 000 Dinars à partir du 01/04/2019 par décision du conseil d'administration réunit en date du 02/05/2019.
 - Une rémunération variable calculée en fonction des réalisations par rapport aux objectifs, comme suit :
 - 20% des rémunérations brutes annuelles suite à la réalisation de l'objectif conformément au budget 2019.

- 10% des rémunérations brutes annuelles en cas d'augmentation de l'EBITDA budgétisé de 20% supplémentaires (décidée par le conseil d'administration du 02/05/2019),
- Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
 - Une Voiture de fonction.
 - L'équivalent de 500 litres de carburant par mois.
 - Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
 - Frais de téléphone mobile contre présentation de factures.
 - Assurance groupe.
- En application de la décision du conseil d'administration du 02/05/2019, la rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par le Directeur Général.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire. Les jetons de présences décidés au titre de l'exercice 2018 lors de l'AGO du 05 Juillet 2019 totalisent un montant brut total de 52 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit décidée par l'AGO du 05 Juillet 2019 totalisent un montant annuel brut de 15 000 Dinars.

Les obligations et engagements de la SOTETEL envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit :

	Directeur Général		DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	198 283	-	94 765	-	52 500	-
Avantage postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	198 283	-	94 765	-	52 500	-

Par ailleurs, au 31/12/2019, une provision d'un montant de 16 683 DT a été constatée représentant une prime en faveur du Directeur Général Adjoint.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 24 avril 2020

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI